

14.10.2011 - 15:45 Uhr

Offensive contre les rentes Baisse des rentes AVS via le relèvement de l'âge de la retraite des femmes

Bern (ots) -

La droite veut relever à 65 ans l'âge de la retraite des femmes et cela, contrairement à la promesse faite depuis de longues années, sans aucune compensation comme, par exemple, la possibilité, pour les bas et moyens revenus, de prendre une retraite anticipée. Telle est la décision prise aujourd'hui par la commission du Conseil national chargée de l'examen préalable.

Le relèvement de l'âge de la retraite des femmes n'est rien d'autre qu'une baisse des rentes à plusieurs égards : les femmes devraient en effet travailler une année de plus et continuer à payer des cotisations AVS durant cette année, mais elles recevraient leurs rentes pendant une année de moins. Les deux sexes seraient concernés, puisque les couples recevraient ainsi 733 francs de moins par an.

S'y ajoute qu'aujourd'hui déjà, les personnes âgées de 55 ans et plus ne sont plus demandées sur le marché de l'emploi. Ce qui est à plus forte raison vrai pour les femmes de 64 ans.

Les rentes ne sont déjà pas suffisantes pour les petits revenus si bien que toute baisse serait insupportable. Au surplus, l'AVS se porte financièrement bien.

L'Union syndicale suisse (USS) invite le Parlement à envoyer sur les roses ces baisses de rentes proposées. Et elle luttera contre tout projet qui ira dans ce sens.

Contact:

Peter Lauener (079 650 12 34), responsable de la communication et porte-parole de l'USS, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100705845> abgerufen werden.